

# Immobilière Distri-Land

SOCIETE ANONYME  
AVENUE DU PORT 2  
1080 BRUXELLES

RPM 0436.440.909

## Certificat foncier “Distri-land”

Isin : BE0003605160

Information réglementée -AR 14 novembre 2007

15/02/2019

Le coupon numéro 34 des certificats fonciers ‘Distri-Land’ sera mis en paiement à partir du 21 février 2019 à raison de EUR 17,8571 brut. Il n'y a aucun remboursement de capital, la totalité du coupon est soumise au précompte mobilier.

Déduction faite du précompte mobilier de 30 %, soit EUR 5,3571 par certificat, un montant net de EUR 12,5000 par certificat sera distribué.

Ensuite les dates suivantes sont valables: ex date: 19/02/2019; record date: 20/02/2019 et payment date: 21/02/2019.

Immobilière Distri-Land souhaite par la présente informer ses porteurs de certificats que l'expert immobilier Cushman & Wakefield Valuation Services a attribué aux immeubles sous-jacents du certificat immobilier à la date du 31/12/2018 une valeur acte en main de EUR 19.800.000. L'évaluation émane d'un bureau d'expertise bien connu dans le marché mais n'engage en rien la société émettrice du certificat. La présente publication de l'évaluation a comme seul but la transparence de l'information concernant le certificat.

Il est rappelé aux porteurs de certificats qu'une assemblée d'information se tient chaque année le troisième jeudi non férié du mois de février, à 11.00 heures.

Cette année, l'assemblée aura lieu le 21 février 2019, avenue du Port 2 à 1080 Bruxelles.

Tout porteur de certificat pourra assister à la réunion sur présentation d'un certificat de dépôt dans une banque belge.

Des informations relatives au certificat sont également disponibles sur [www.kbcrealestate.be](http://www.kbcrealestate.be).